

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION  
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 12**



**Engagement n° 12 (demandé par la Régie)**

Concilier dans la matrice de sévérité pour le maintien des actifs 468 projets / 28,7 M\$ vs 339 / 28,5 M\$ ; idem pour croissance de la demande.

**Réponse à l'engagement n° 12 :**

- 1 Le tableau R-12 présente les projets inférieurs à 10 M\$ pour le maintien des actifs et la  
 2 croissance de la demande prévus pour le réseau de distribution en 2015.

**TABLEAU R-12  
 PROJETS INFÉRIEURS À 10 M\$**

	Maintien des actifs		Croissance de la demande	
	Nb	M\$	Nb	M\$
<b>Rouge</b>	55	6,6	66	19,7
<b>Orange</b>	49	3,3	316	15,3
<b>Jaune</b>	141	12,3	549	8,9
<b>Jaune pâle</b>	1	0,1	5	0,1
<b>Vert</b>	62	5,0	26	0,8
<b>Vert pâle</b>	31	1,2	3	0,0
<b>Sous-total</b>	339	28,5	965	44,8
<b>Non intégrés</b>	129	0,1	240	0,4
<b>Total</b>	<b>468</b>	<b>28,7</b>	<b>1 205</b>	<b>45,1</b>

- 3 Parmi les 468 projets en maintien des actifs, 129 (0,1 M\$) ne sont pas intégrés à la  
 4 matrice. Il en est de même pour 240 projets (0,4 M\$) parmi les 1 205 en croissance de  
 5 la demande.

- 6 Comme le Distributeur l'a mentionné en réponse à la question 26.2 de la demande de  
 7 renseignements n° 1 de la Régie à la pièce HQD-16, document 1 (B-0068), il s'agit de  
 8 projets dont la sévérité ou l'importance, en d'autres termes l'évaluation du risque,  
 9 n'étaient pas établies au moment de réaliser les matrices, pour diverses raisons.

- 10 Le Distributeur souligne que la valeur unitaire des 129 projets en maintien des actifs et  
 11 des 240 projets en croissance de la demande exclus n'est que de quelques centaines  
 12 à quelques milliers de dollars. Leur poids relatif en matière de la planification des  
 13 budgets d'investissement est donc marginal.